

# ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2021



Déposés aux :

- ♦ Comité de vérification (CV) le 20-10-2021
- ♦ Conseil d'administration (CA) le 26-10-2021  
→ Résolution : CA 2021-10-26-020
- ♦ Comité de répartition des ressources (CRR) le 03-11-2021
- ♦ Assemblée générale des gestionnaires

**Centre  
de services scolaire  
des Samares**

**Québec** 

# ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2021



Déposés aux :

- ♦ Comité de vérification (CV) le 20-10-2021
- ♦ Conseil d'administration (CA) le 26-10-2021  
→ Résolution : CA 2021-10-26-020
- ♦ Comité de répartition des ressources (CRR) le 03-11-2021
- ♦ Assemblée générale des gestionnaires

**Centre  
de services scolaire  
des Samares**

**Québec** 

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES**

**Table des matières - États financiers résumés au 30 juin 2021**

---

<b>Rapport de la direction .....</b>	<b>page 3</b>
<b>États financiers résumés .....</b>	<b>pages 4-23</b>
<b>État de la situation financière .....</b>	<b>page 4</b>
<b>État des résultats .....</b>	<b>page 5</b>
<b>État de l'excédent accumulé.....</b>	<b>page 6</b>
<b>Notes complémentaires .....</b>	<b>pages 7-23</b>
<b>Annexe A – Revenus .....</b>	<b>page 24</b>
<b>Annexe B – Charges par activités.....</b>	<b>pages 25-26</b>

## RAPPORT DE LA DIRECTION

---

Les états financiers du **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES** (Centre de services scolaire) pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 portant la signature électronique 7911251498, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

La direction surveille et s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et elle approuve les états financiers. Elle est assistée dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Mallette S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant nommé par la direction, a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Samares, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Mallette S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



---

Nancy Lapointe, directrice générale



---

Marie-Claude Fredette, directrice  
Service des ressources financières

Lieu : Saint-Félix-de-Valois

Date : 20 octobre 2021

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES**

État de la situation financière au 30 juin 2021

	<b>2021</b>	<b>2020</b> (redressé)	<b>Variation</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	279 060 \$	935 978 \$	(656 918) \$
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	31 143 587 \$	33 361 449 \$	(2 217 862) \$
Subvention d'investissement à recevoir	368 109 244 \$	344 154 757 \$	23 954 487 \$
Subvention à recevoir - Financement	- \$	107 857 \$	(107 857) \$
Taxe scolaire à recevoir	2 043 389 \$	4 202 762 \$	(2 159 373) \$
Débiteurs	3 499 341 \$	2 951 042 \$	548 299 \$
Stocks destinés à la revente	108 196 \$	63 640 \$	44 556 \$
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>405 182 817 \$</b>	<b>385 777 485 \$</b>	<b>19 405 332 \$</b>
<b>PASSIFS</b>			
Emprunts temporaires (note 6)	1 700 000 \$	44 500 000 \$	(42 800 000) \$
Créditeurs et frais courus à payer (note 7)	46 667 234 \$	33 858 866 \$	12 808 368 \$
Subvention d'investissement reportée	340 704 193 \$	314 521 876 \$	26 182 317 \$
Revenus perçus d'avance	1 589 456 \$	1 278 373 \$	311 083 \$
Provision pour avantages sociaux	11 277 444 \$	10 695 277 \$	582 167 \$
Dettes à long terme à la charge de l'OS (note 11)	- \$	383 528 \$	(383 528) \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 12)	331 717 173 \$	284 012 972 \$	47 704 202 \$
Passif au titre des sites contaminés	- \$	107 857 \$	(107 857) \$
Autres passifs	18 105 619 \$	2 818 871 \$	15 286 748 \$
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>751 761 120 \$</b>	<b>692 177 620 \$</b>	<b>59 583 500 \$</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(346 578 303) \$</b>	<b>(306 400 135) \$</b>	<b>(40 178 168) \$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles	358 508 827 \$	332 771 219 \$	25 737 607 \$
Stocks de fournitures	206 416 \$	152 176 \$	54 241 \$
Charges payées d'avance	612 249 \$	365 110 \$	247 139 \$
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>359 327 492 \$</b>	<b>333 288 506 \$</b>	<b>26 038 987 \$</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>12 749 189 \$</b>	<b>26 888 371 \$</b>	<b>(14 139 182) \$</b>

Note : pour l'ensemble du document, les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent varier d'un dollar près.

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES**

État des résultats - Exercice clos le 30 juin 2021

	2021	2020 (redressé)	Variation
<b>REVENUS</b>			
Subvention de fonctionnement et d'investissement du MEQ	293 028 054 \$	251 202 376 \$	41 825 677 \$
Autres subventions et contributions	1 622 545 \$	2 082 153 \$	(459 609) \$
Taxe scolaire	21 240 839 \$	40 610 970 \$	(19 370 131) \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	585 961 \$	443 560 \$	142 401 \$
Ventes de biens et services	12 783 105 \$	12 480 252 \$	302 853 \$
Revenus divers	2 442 238 \$	2 207 669 \$	234 570 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	16 719 607 \$	15 916 175 \$	803 432 \$
<b>TOTAL DES REVENUS*</b>	<b>348 422 349 \$</b>	<b>324 943 156 \$</b>	<b>23 479 193 \$</b>
<b>CHARGES</b>			
Activités d'enseignement et de formation	159 618 574 \$	151 734 738 \$	7 883 836 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	82 945 059 \$	79 287 236 \$	3 657 823 \$
Services d'appoint	39 652 924 \$	34 997 335 \$	4 655 589 \$
Activités administratives	11 286 475 \$	10 959 843 \$	326 632 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	39 889 660 \$	34 635 290 \$	5 254 370 \$
Activités connexes	28 586 673 \$	10 460 406 \$	18 126 267 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	582 167 \$	(14 800) \$	596 967 \$
<b>TOTAL DES CHARGES**</b>	<b>362 561 532 \$</b>	<b>322 060 048 \$</b>	<b>40 501 484 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(14 139 183) \$</b>	<b>2 883 107 \$</b>	<b>(17 022 290) \$</b>

\* Voir Annexe A pour le détail des revenus

\*\* Voir Annexe B pour le détail des charges par activité

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES**  
**État de l'excédent accumulé - Exercice clos le 30 juin 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
		(redressé)
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI</b>	<b>27 242 947 \$</b>	<b>24 359 840 \$</b>
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs	(354 576) \$	(354 576) \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	(14 139 183) \$	2 883 107 \$
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>12 749 189 \$</b>	<b>26 888 371 \$</b>

## **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le Centre de services scolaire des Samares (centre de services scolaire) est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique*, au développement social, culturel et économique de sa région.

## **2. CRITÈRES APPLIQUÉS POUR LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, au 30 juin 2021, et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation des états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les informations qui auront à y être reflétées afin qu'ils soient cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent, dans leurs aspects significatifs, un résumé fidèle de ces états.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

- les états financiers résumés comprennent l'état résumé de la situation financière et l'état des résultats ainsi que de l'excédent (déficit) accumulé;
- les informations comprises dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes dans les états financiers audités;
- les notes complémentaires qui détaillent les postes des états financiers.

Pour obtenir une copie de ces états financiers complets, la demande doit être faite à la direction du Centre de services scolaire des Samares.

## **3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

### ***Référentiel comptable***

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

### ***Estimations comptables***

La préparation des états financiers du centre de services scolaire, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la provision relative au temps reconnu pour les cadres suite à la gestion de la COVID-19, des offres salariales du gouvernement, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Actifs financiers**

##### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

##### ***Débiteurs***

Les débiteurs sont comptabilisés, initialement, au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

##### ***Stocks destinés à la vente***

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

#### **Passifs**

##### ***Régime d'avantages complémentaires à la retraite***

Les membres du personnel du centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou le Régime de retraite des enseignants (RRE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

##### ***Provision pour avantages sociaux***

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

##### ***Dettes à long terme***

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### ***Passif au titre des sites contaminés***

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du centre de services scolaire, ou pouvant, de façon probable, relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse la norme environnementale;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

#### ***Actifs non financiers***

De par leur nature, les actifs non financiers du centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du centre de services scolaire.

#### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	35 à 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	8 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles au titre de la location, sans excéder la juste valeur de l'actif loué.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### ***Immobilisations corporelles (suite)***

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art sont constituées principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

#### **Réduction de valeur**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

#### ***Stocks de fournitures***

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

#### ***Charges payées d'avance***

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Revenus**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

#### ***Subventions et subventions reportées***

Les subventions du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) sont constatées dans la période où le centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

#### ***Taxe scolaire***

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier suivant.

Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

#### ***Ventes de biens et services et revenus divers***

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période.

#### Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### 4. MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Adoption de nouvelles normes comptables

Au cours de l'exercice, le Centre de service scolaire des Samares a adopté les normes suivantes :

#### Paiements de transfert

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du Centre de services scolaire des Samares puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention – Financement relative aux immobilisations a été annulée.

Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2021	2020 Redressé
<b>Actif financiers</b>		
Subvention d'investissement à recevoir	367 401 339 \$	343 446 852 \$
Subvention de financement – immobilisation avant le 1 <sup>er</sup> juillet 2008	0 \$	4 438 233 \$
Subvention de financement – immobilisation après le 1 <sup>er</sup> juillet 2008	0 \$	(35 521 292) \$
<b>Passifs</b>		
Subvention d'investissement reportée	337 989 091 \$	312 718 369 \$
Excédent (déficit accumulé) et actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	(354 576) \$	(354 576) \$

#### 4. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

##### *Paievements de transfert (suite)*

Par ailleurs, cette modification de méthode comptable n'a aucun effet sur l'excédent (déficit) de l'exercice.

	2021	2020 Redressé
<b>Revenus</b>		
Subvention pour le service de la dette – Paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	0 \$	(17 839 400) \$
Subvention – Financement	0 \$	3 327 640 \$
Subvention d'investissement	0 \$	(1 307 992) \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	0 \$	15 819 751 \$
<b>Excédent (déficit) d'exercice</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>

#### 5. SUBVENTIONS À RECEVOIR

##### **Subvention de fonctionnement à recevoir**

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page.

	2021	2020
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	31 143 587 \$	33 361 449 \$
Total des transferts à recevoir du Gouvernement du Canada	69 381 \$	130 785 \$

##### **Subventions d'investissement à recevoir**

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

#### 6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Les emprunts de banque et les acceptations bancaires, présentés à la page 30 du rapport financier, sont autorisés mensuellement et garantis par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisé est de 168 765 575 \$ (99 450 518 \$ au 30 juin 2020) sous forme de marge de crédit portant intérêt au taux de base préférentiel de la Caisse centrale Desjardins. Les acceptations bancaires garanties par le MEQ portent intérêt aux taux suivants :

2021	2020	
1 700 000 \$	0 \$	0,71 % échéant le 15 juillet 2021
0 \$	44 500 000 \$	0,82 % échéant le 15 juillet 2020

## 7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2021	2020
Salaires courus, déductions et charges sociales	23 360 091 \$	22 081 406 \$
Provision pour équité salariale	3 262 018 \$	0 \$
Autres crédateurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	315 900 \$	312 286 \$
Autres crédateurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	17 713 428 \$	9 844 011 \$
Intérêts courus	2 015 797 \$	1 621 163 \$
	<b>46 667 234 \$</b>	<b>33 858 866 \$</b>

## 8. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE

### Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

## 9. AUTRES PASSIFS

	2021	2020
Provision relative aux offres salariales du gouvernement	15 597 491 \$	0 \$
Autres passifs	2 508 127 \$	2 818 871 \$
	<b>18 105 618 \$</b>	<b>2 818 871 \$</b>

## 10. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès.

## 10. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX (suite)

Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement, au 30 juin, s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

## 11. DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le MEQ a autorisé le centre de services scolaire à financer des travaux pour l'optimisation énergétique des bâtiments.

BILLET À ORDRE À TAUX FIXE	SOLDE AU 30 JUIN 2020	ÉMISSION DE L'EXERCICE	REMBOURSEMENT DE L'EXERCICE	SOLDE AU 30 JUIN 2021
4,02 %, remboursé le 8 juin 2021	383 528 \$	0 \$	383 528 \$	0 \$
	<b>383 528 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>383 528 \$</b>	<b>0 \$</b>

## 12. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Financement Québec	<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>
9,375 %, remboursé le 16 janvier 2021	0 \$	188 400 \$
5,115 %, remboursable par versements annuels de 632 000 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 5 694 000 \$ le 16 janvier 2023	6 326 000 \$	6 958 000 \$
4,94 %, remboursable par versements annuels de 434 000 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2033 et par un versement de 866 000 \$ le 1 <sup>er</sup> juin 2034	6 074 000 \$	6 508 000 \$
<b>SOLDE À REPORTER</b>	<b>12 400 000 \$</b>	<b>13 654 400 \$</b>

## 12. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

	<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>
<b>SOLDE REPORTÉ</b>	<b>12 400 000 \$</b>	<b>13 654 400 \$</b>
<b>Fonds de financement</b>		
3,0945 %, remboursable par versements annuels de 352 000 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2022 et par un versement de 5 632 000 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2023	6 336 000 \$	6 688 000 \$
3,271 %, remboursable par versements annuels de 888 000 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2023 et par un versement de 6 872 000 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2024	9 536 000 \$	10 424 000 \$
3,058 %, remboursable par versements annuels de 800 000 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2023 et par un versement de 12 800 000 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2024	15 200 000 \$	16 000 000 \$
1,7255 %, remboursable par versements annuels de 744 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2016 jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2024 et par un versement de 11 904 000 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2025	14 880 000 \$	15 624 000 \$
2,747 %, remboursable par versements annuels de 1 428 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2017 jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2026 et par un versement de 21 420 000 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2027	29 988 000 \$	31 416 000 \$
2,175 %, remboursable par versements annuels de 930 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> mars 2017 jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2024 et par un versement de 663 000 \$ le 1 <sup>er</sup> mars 2025	3 453 000 \$	4 383 000 \$
1,395 %, remboursé le 1 <sup>er</sup> avril 2021	0 \$	764 000 \$
2,437%, remboursable par versements annuels de 2 239 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2018 jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2026 et par un versement de 32 115 000 \$ le 1 <sup>er</sup> septembre 2027	45 549 000 \$	47 788 000 \$
<b>SOLDE À REPORTER</b>	<b>137 342 000 \$</b>	<b>146 741 400 \$</b>

## 12. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

	<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>
<b>SOLDE REPORTÉ</b>	<b>137 342 000 \$</b>	<b>146 741 400 \$</b>
<b>Fonds de financement (suite)</b>		
3,209 %, remboursable par versements annuels de 1 434 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 2019 jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2042 et par un versement de 1 427 000 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2043	32 975 000 \$	34 409 000 \$
3,197 %, remboursable par versements annuels de 547 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 2019 jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2036 et par un versement de 568 000 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2037	9 320 000 \$	9 867 000 \$
2,934 %, remboursable par versements annuels de 1 211 000 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2019 jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2025 et par un versement de 1 131 000 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2026	7 186 000 \$	8 397 000 \$
1,743 %, remboursable par versements annuels de 827 000 \$ le 1 <sup>er</sup> mai 2020 jusqu'au 1 <sup>er</sup> mai 2022	827 000 \$	1 654 000 \$
2,334 %, remboursable par versements annuels de 2 360 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 2020 jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2044	56 640 000 \$	59 000 000 \$
2,035 %, remboursable par versements annuels de 2 256 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 2020 jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2026 et par un versement de 2 535 000 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2027	16 071 000 \$	18 327 000 \$
1,832 %, remboursable par versements annuels de 1 371 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> décembre 2020 jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2022 et par un versement de 1 710 000 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2023	4 452 000 \$	5 823 000 \$
0,774 %, remboursable par versements annuels de 420 000 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> mai 2021 jusqu'au 1 <sup>er</sup> mai 2023	840 000 \$	1 260 000 \$
2,689 %, remboursable par versements annuels de 2 547 520 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> mars 2022 jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2046	63 688 021 \$	0 \$
0,674 %, remboursable par versements annuels de 1 346 288 \$ à partir du 1 <sup>er</sup> mars 2022 jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2024	4 038 866 \$	0 \$
<b>SOLDE</b>	<b>333 379 887 \$</b>	<b>285 478 400 \$</b>
Moins : Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 662 714 \$	1 465 428 \$
	<b>331 717 173 \$</b>	<b>284 012 972 \$</b>

## 12. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le MEQ et ils viennent à échéance de mai 2022 à mars 2046.

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022	22 766 810 \$
2023	27 001 810 \$
2024	26 506 810 \$
2025	35 535 520 \$
2026	26 360 520 \$
2027 et suivantes	<u>195 208 417 \$</u>
	<u>333 379 887 \$</u>

## 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations corporelles inclut :

- des immobilisations corporelles pour un montant de 27 924 942 \$ (7 395 049 \$ au 30 juin 2020) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 9 340 802 \$ (414 893 \$ au 30 juin 2020) pour des bâtiments, 395 245 \$ (1 359 088 \$ au 30 juin 2020) pour des aménagements de terrains et 18 188 895 \$ (5 621 068 \$ au 30 juin 2020) pour des améliorations et transformations majeures aux bâtiments. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2021, le poste Crédeurs et frais courus à payer inclut un montant de 10 573 539 \$ (3 673 497 \$ au 30 juin 2020) afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice, deux terrains ont été acquis par donation pour une valeur totale de 84 800 \$ (aucun au 30 juin 2020) d'organisations externes au périmètre comptable.

## 14. FLUX DE TRÉSORERIE

	2021	2020
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	9 218 768 \$	8 709 402 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	252 117 \$	458 558 \$

## 15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de construction, de rénovation et de réaménagement de certaines écoles pour un montant résiduel totalisant 53 848 397 \$ (11 917 275 \$ au 30 juin 2020).

Le centre de services scolaire a signé des contrats de transport scolaire échéant en juin 2022. Les engagements totalisent 25 691 005 \$ (51 144 697 \$ au 30 juin 2020).

## 15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (suite)

Le centre de services scolaire a signé des contrats de location de locaux, de photocopieurs et de location de glace dans des arénas échéant entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2028. Les déboursés futurs de ces contrats totalisent 2 331 049 \$ (1 063 823 \$ au 30 juin 2020).

Le centre de services scolaire a signé des contrats de surveillance et d'entretien des terrains et des immeubles échéant entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2025. Les déboursés futurs de ces contrats totalisent 7 384 496 \$ (10 962 139 \$ au 30 juin 2020).

Le centre de services scolaire a signé des contrats d'achats et d'entretien des systèmes informatiques pour un montant qui totalise 5 478 963 \$ (2 870 387 \$ au 30 juin 2020).

Conformément aux différentes conventions collectives, le centre de services scolaire s'est engagé à fournir des activités de perfectionnement et les services découlant de certaines mesures des règles budgétaires 2020-2021 représentant un montant de 1 291 966 \$ (1 075 605 \$ au 30 juin 2020).

### Obligations contractuelles avec des parties non apparentées

ÉCHÉANCIER	2022	2023	2024	2025	2026 et suivantes	2021 TOTAL	2020 TOTAL
Contrats de location-exploitation	622 023 \$	539 579 \$	233 890 \$	233 890 \$	701 667 \$	2 331 049 \$	1 063 823 \$
Autres	86 912 115 \$	3 606 157 \$	2 696 926 \$	479 628 \$	0 \$	93 694 826 \$	78 308 800 \$
Total	87 534 138 \$	4 145 736 \$	2 930 816 \$	713 518 \$	701 667 \$	96 025 875 \$	79 372 623 \$

## 16. DROITS CONTRACTUELS

Le centre de services scolaire a signé un protocole d'entente de location entre son Centre multisport et les villes de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée, échéant en novembre 2042. Les droits futurs de ces ententes totalisent 6 902 080 \$ (6 979 923 \$ au 30 juin 2020).

### Droits contractuels avec des parties non apparentées

ÉCHÉANCIER	2022	2023	2024	2025	2026 et suivantes	2021 TOTAL	2020 TOTAL
Contrats de location-exploitation	311 372 \$	311 372 \$	311 372 \$	311 372 \$	5 656 592 \$	6 902 080 \$	6 979 923 \$

## 17. APPARENTÉS

Le centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du centre de services scolaire.

Le centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

## 18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations contractuelles et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit du centre de services scolaire sont principalement attribuables à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du centre de services scolaire représente l'exposition maximale du centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2021.

	2021	2020
Débiteurs	2 025 074 \$	2 338 297 \$
Provision pour créances douteuses	(164 316) \$	(145 066) \$
<b>Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses</b>	<b>1 860 758 \$</b>	<b>2 193 231 \$</b>

## 18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créiteurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du centre de services scolaire se détaillent comme suit :

<b>30 juin 2021</b>	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	1 700 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 700 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer (à l'exception des déductions à la source)	36 938 861 \$	0 \$	0 \$	0 \$	46 667 234 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	22 766 810 \$	53 508 619 \$	61 896 041 \$	195 208 417 \$	333 379 887 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	11 277 444 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 277 444 \$

<b>30 juin 2020</b>	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	44 500 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	44 500 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer (à l'exception des déductions à la source)	24 582 740 \$	0 \$	0 \$	0 \$	33 858 866 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	19 825 400 \$	41 981 000 \$	55 601 000 \$	168 071 000 \$	285 478 400 \$
Dettes à long terme à la charge du centre de services scolaire	383 528 \$	0 \$	0 \$	0 \$	383 528 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	10 695 277 \$	0 \$	0 \$	0 \$	10 695 277 \$

## **19. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les actifs et passifs financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Considérant que le centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

## **20. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du centre de services scolaire.

Le centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du centre de services scolaire pour les périodes futures.

## **21. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS**

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le MEQ informait les organismes scolaires (OS) que les critères d'admissibilité, pour comptabiliser une subvention à recevoir relativement aux offres salariales et à l'équité salariale, n'étaient pas rencontrés, et ce, selon le chapitre SP 3410 Paiements de transfert du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Or, toutes les sommes relatives à la subvention de fonctionnement n'ont pas été reçues à la fin de l'exercice, l'OS doit estimer le revenu de subvention à l'aide des paramètres édictés dans les règles budgétaires de l'année scolaire, comme le prévoit le chapitre 2420.20 du Manuel de comptabilité scolaire. Ces deux allocations n'étaient pas autorisées pour l'exercice 2020-2021. Ainsi, les montants des ajustements non récurrents à recevoir ne peuvent être comptabilisés.

## 21. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS (suite)

Par contre, selon le chapitre 2510 du Manuel de comptabilité scolaire, tous les critères sont rencontrés pour la comptabilisation des dépenses relatives aux offres salariales et à l'équité salariale. Entre autres, les informations financières qui découlent des ententes sont connues et il est possible d'en effectuer une estimation fiable.

Ces informations et le respect des normes édictées par le Manuel de comptabilité scolaire impactent donc, de manière significative, sur les résultats du CSS des Samares.

Également, il est important de souligner, en se référant aux années antérieures et au modèle de financement du MEQ, que ce dernier a toujours financé ces indexations. Par conséquent, il est fort probable que ces deux subventions soient versées aux OS. Le cas échéant, celles-ci seront affectées à l'exercice financier 2021-2022, à moins d'avis contraire des autorités concernées.

<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE - avant le retrait de la subvention du MEQ</b>		<b><u>4 720 326 \$</u></b>
Subventions retirées relatives :		
→ Aux offres salariales	(15 597 491) \$	
→ À l'équité salariale (incluant les intérêts estimés à verser)	<u>(3 262 018) \$</u>	<u>(18 859 509) \$</u>
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>		<b><u>(14 139 183) \$</u></b>

## 22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2020 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES**  
**Annexe A - Revenus - Exercice clos le 30 juin 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
<b>Subvention de fonctionnement et d'investissement du MEQ</b>		(redressé)	
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	270 036 725 \$	233 115 706 \$	36 921 019 \$
Subvention pour le service de la dette	8 129 173 \$	8 112 431 \$	16 742 \$
Subvention d'investissement	1 890 795 \$	(1 307 992) \$	3 198 787 \$
Subvention pour le transport scolaire	12 978 434 \$	11 498 017 \$	1 480 417 \$
Subventions de fonctionnement reportées	(19 810) \$	(215 785) \$	195 976 \$
Autres subventions du Ministère	12 736 \$	- \$	12 736 \$
	<b>293 028 054 \$</b>	<b>251 202 376 \$</b>	<b>41 825 677 \$</b>
<b>Autres subventions et contributions</b>			
Subvention du MTESS (FDMT) – Formation professionnelle	331 041 \$	336 388 \$	(5 348) \$
Subvention du MTESS (FDMT) – Formation générale des adultes	281 389 \$	350 705 \$	(69 315) \$
Subvention du gouvernement provincial	781 581 \$	1 209 220 \$	(427 639) \$
Subvention du gouvernement fédéral	228 534 \$	185 840 \$	42 693 \$
	<b>1 622 545 \$</b>	<b>2 082 153 \$</b>	<b>(459 609) \$</b>
<b>Taxe scolaire</b>			
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	43 272 \$	86 522 \$	(43 249) \$
Taxe scolaire – année scolaire	20 986 913 \$	40 367 734 \$	(19 380 821) \$
Taxe scolaire – années antérieures	210 654 \$	156 715 \$	53 939 \$
	<b>21 240 839 \$</b>	<b>40 610 970 \$</b>	<b>(19 370 131) \$</b>
<b>Droits de scolarité et frais de scolarisation</b>			
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	1 130 \$	- \$	1 130 \$
Autres frais de scolarisation – Effectif scolaire adulte	22 023 \$	20 059 \$	1 964 \$
Revenus – Cours en formation professionnelle	4 752 \$	18 950 \$	(14 198) \$
Revenus - Autres types de formations	558 056 \$	404 551 \$	153 505 \$
	<b>585 961 \$</b>	<b>443 560 \$</b>	<b>142 401 \$</b>
<b>Ventes de biens et services</b>			
Fournitures et matériel scolaire	2 287 179 \$	2 230 231 \$	56 947 \$
Surveillance et transport du midi	1 597 030 \$	1 065 811 \$	531 219 \$
Service de garde	6 840 191 \$	5 423 130 \$	1 417 061 \$
Autres activités chargées aux usagers	1 115 339 \$	2 732 859 \$	(1 617 519) \$
Autres ventes de biens et services	943 365 \$	1 028 221 \$	(84 856) \$
	<b>12 783 105 \$</b>	<b>12 480 252 \$</b>	<b>302 853 \$</b>
<b>Revenus divers</b>			
Intérêts, pénalités et frais de retard	252 117 \$	458 558 \$	(206 441) \$
Location d'immeubles ou de biens meubles	478 073 \$	612 577 \$	(134 504) \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	873 156 \$	622 743 \$	250 413 \$
Terrains reçus à titre gratuit	84 800 \$	- \$	84 800 \$
Publicité et commandites	26 696 \$	36 696 \$	(9 999) \$
Subvention – Finan. (Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation)	(107 857) \$	- \$	(107 857) \$
Prêts de service	835 253 \$	477 095 \$	358 158 \$
	<b>2 442 238 \$</b>	<b>2 207 669 \$</b>	<b>234 570 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>331 702 742 \$</b>	<b>309 026 981 \$</b>	<b>22 675 761 \$</b>

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES****Annexe B - Charges par activité - Exercice clos le 30 juin 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b> (redressé)	<b>Variation</b>
<b>Activités d'enseignement et de formation</b>			
Éducation préscolaire	13 551 397 \$	12 770 775 \$	780 622 \$
Enseignement primaire	75 464 570 \$	72 850 709 \$	2 613 861 \$
Enseignement secondaire général	39 686 209 \$	37 027 919 \$	2 658 290 \$
Formation professionnelle	12 531 565 \$	11 267 094 \$	1 264 471 \$
Enseignement particulier	13 917 220 \$	12 953 416 \$	963 804 \$
Formation générale des adultes	4 467 612 \$	4 864 824 \$	(397 212) \$
	<b>159 618 574 \$</b>	<b>151 734 738 \$</b>	<b>7 883 836 \$</b>
<b>Activités de soutien à l'enseignement et à la formation</b>			
Gestion des écoles et des centres	22 796 302 \$	21 430 618 \$	1 365 684 \$
Moyens d'enseignement	4 973 488 \$	4 589 531 \$	383 957 \$
Services complémentaires	34 351 975 \$	29 510 147 \$	4 841 828 \$
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	10 502 726 \$	12 730 602 \$	(2 227 876) \$
Animation et développement pédagogique	6 218 240 \$	6 355 840 \$	(137 600) \$
Perf. du pers. enseign. et autre pers. de soutien à l'enseignement	763 430 \$	759 109 \$	4 321 \$
Activités sportives, culturelles et sociales	3 338 897 \$	3 911 389 \$	(572 492) \$
	<b>82 945 059 \$</b>	<b>79 287 236 \$</b>	<b>3 657 823 \$</b>
<b>Services d'appoint</b>			
Services alimentaires	875 \$	- \$	875 \$
Transport scolaire	26 854 524 \$	23 014 314 \$	3 840 210 \$
Service de garde	12 797 524 \$	11 983 021 \$	814 503 \$
	<b>39 652 924 \$</b>	<b>34 997 335 \$</b>	<b>4 655 589 \$</b>
<b>Activités administratives</b>			
Conseil d'administration et comités	60 520 \$	238 798 \$	(178 278) \$
Gestion	8 757 355 \$	8 372 861 \$	384 494 \$
Services corporatifs	2 357 195 \$	2 269 169 \$	88 026 \$
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	111 405 \$	79 015 \$	32 390 \$
	<b>11 286 475 \$</b>	<b>10 959 843 \$</b>	<b>326 632 \$</b>

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES****Annexe B - Charges par activité - Exercice clos le 30 juin 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
		(redressé)	
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>			
Entretien et amortissement des biens meubles	6 044 955 \$	5 215 085 \$	829 870 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	15 980 017 \$	18 325 341 \$	(2 345 324) \$
Entretien ménager	10 788 120 \$	8 022 762 \$	2 765 358 \$
Consommation énergétique	4 313 395 \$	4 074 281 \$	239 114 \$
Location d'immeubles	152 026 \$	127 628 \$	24 398 \$
Protection et sécurité	948 360 \$	633 667 \$	314 693 \$
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	1 056 \$	- \$	1 056 \$
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	1 661 731 \$	(1 763 473) \$	3 425 204 \$
	<b>39 889 660 \$</b>	<b>34 635 290 \$</b>	<b>5 254 370 \$</b>
<b>Activités connexes</b>			
Financement	9 391 370 \$	8 884 006 \$	507 365 \$
Projets spéciaux	183 381 \$	232 899 \$	(49 518) \$
Rétroactivité	18 096 633 \$	228 953 \$	17 867 680 \$
Droits de scolarité et ententes	131 627 \$	160 477 \$	(28 850) \$
Variation des provisions	(88 480) \$	53 446 \$	(141 926) \$
Prêts de services	706 072 \$	676 095 \$	29 977 \$
Autres activités connexes	166 069 \$	224 529 \$	(58 460) \$
	<b>28 586 673 \$</b>	<b>10 460 406 \$</b>	<b>18 126 267 \$</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ</b>	<b>361 979 365 \$</b>	<b>322 074 848 \$</b>	<b>39 904 517 \$</b>

# ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2021



**Centre  
de services scolaire  
des Samares**

**Québec** 